

Publications des départements et des offices de la Confédération

Procédure de consultation

Département fédéral de justice et police

Brevetabilité des inventions biotechnologiques: davantage de transparence (révision de la loi sur les brevets)

Le thème principal de cette révision partielle est l'adaptation de la loi sur les brevets à la directive européenne relative à la protection juridique des inventions biotechnologiques. L'objectif est de créer une base uniforme et claire pour la protection des inventions biotechnologiques.

Date limite: 30 avril 2002

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de:

Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle, 3003 Berne, Tel.: 031 322 48 02;
<http://www.ipi.ch>

Département fédéral de l'économie

Modification de la loi fédérale sur la protection des obtentions végétales (loi sur la protection des variétés)

La modification de la loi sur les protections des variétés doit permettre de ratifier la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales. Le domaine de protection doit être étendu. La durée de la protection est prolongée, passant de 20 à 25 ans.

Date limite: 30 avril 2002

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de:

Office fédéral de l'agriculture, Division principale Recherche et vulgarisation,
Tél.: 031 322 25 94

18 décembre 2001

Chancellerie fédérale